

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 21 FÉVRIER 2023 À 20H30

Présents : LOMBARD Jean-Marc, BORY Annie, ALIX Hervé, VAGINAY Valérie, VILLENEUVE Marlène, DESMOUSSEAUX Chantal, FRANÇOIS Yannick, Dominique ALLOIN, Jean DONNARS

Absents : DECHAVANNE Carole, FOUILLAND Franck

Secrétaire de séance : Marlène VILLENEUVE

Date de convocation : 06/02/2023

Après approbation à l'unanimité du procès-verbal de la réunion ordinaire du Conseil Municipal en date du 31 janvier 2023, l'ordre du jour est abordé.

Compte administratif et compte de gestion 2022 du Budget Commune

Annie BORY présente les résultats de l'exercice 2022 aux Conseillers. Après que Monsieur le Maire se soit retiré, le Conseil adopte le compte administratif de l'exercice 2022 qui donne le résultat suivant :

En fonctionnement

- Résultat de l'exercice : + 14 125,23 €
- Résultat antérieur : + 259 614,96 €
- Résultat de clôture : + 273 740,19 €

En investissement

- Résultat de l'exercice : + 182 314,11 €
- Résultat antérieur : - 101 346,70 €
- Résultat de clôture : + 80 967,41€
- Reste à réaliser à reporter : 154 598,56 € en dépenses
111 392,80 € en recettes

Le Conseil adopte le compte de gestion du Receveur Municipal conforme aux écritures de l'ordonnateur.

Délibération n°2023/04 – Votes pour : 8 / Votes contre : 0 / Abstentions : 0

Création d'un budget assainissement

Compte tenu du transfert prochain de la compétence eau et assainissement à l'intercommunalité, créer un budget annexe assainissement permettra de mieux identifier les dépenses et les recettes afférentes à cette compétence. Le Conseil décide de créer un budget annexe assainissement avec la nomenclature M49 développée sans autonomie financière, non soumis à TVA.

Délibération n°2023/05 – Votes pour : 9 / Votes contre : 0 / Abstentions : 0

Dissolution du Syndicat Intercommunal de Gestion du gymnase de la Bouverie

M. le Maire expose l'historique du Syndicat Intercommunal de Gestion du Gymnase de la Bouverie. Créé en 1975 sous le nom de « Syndicat Intercommunal pour la gestion du CES 900 du secteur de Charlieu », il avait pour objet de pourvoir à la gestion du CES 900 de Charlieu (actuellement Collège Michel Servet). En 1983, un bail emphytéotique de 30 ans est passé entre la Commune de Charlieu et le Syndicat pour aménager un immeuble, contigu au Collège Michel Servet, appartenant à la Commune de Charlieu. Le Syndicat aménage cet immeuble en gymnase à usage scolaire. En 2010, le Syndicat contracte un emprunt de 270 000 € pour financer un agrandissement et une rénovation. Aujourd'hui, vu que le bail emphytéotique n'est plus en vigueur pour la gestion du bien unique du Syndicat, vu que les membres ne souhaitent plus que leurs communes contribuent à l'entretien d'un bâtiment qui n'appartient pas au Syndicat, le Conseil acte la demande de dissolution du Syndicat Intercommunal de Gestion du gymnase de la Bouverie à la date du 1er août 2023.

Délibération n°2023/06 – Votes pour : 9 / Votes contre : 0 / Abstentions : 0

Financement du réseau d'aide aux élèves en difficultés (RASED) du secteur de Charlieu

La commune de Charlieu demande de participer aux frais de fonctionnement du RASED (réseau d'aide aux élèves en difficulté) à hauteur de 1 € par élève scolarisé à l'école de Jarnosse. Charlieu n'a pas à supporter la totalité des dépenses de fonctionnement alors que ce réseau couvre plusieurs communes. Le Conseil approuve la répartition au prorata du nombre d'élèves scolarisés dans les écoles desservies par le réseau d'aides. Il approuve la participation de Jarnosse aux frais de fonctionnement du RASED, ce qui représente un coût de 41€ en 2023.

Délibération n°2023/07 – Votes pour : 9 / Votes contre : 0 / Abstentions : 0

Demande d'aide du Commerce

Conscients des difficultés actuelles rencontrées notamment par les petits commerces, les conseillers ont échangé sur les moyens de préserver le commerce du village. M. le Maire évoque une nouvelle négociation du tarif préférentiel de gaz dont bénéficie le Commerce. Après étude des diagnostics énergétiques du bâtiment, les conseillers sont favorables à des travaux d'isolation du plafond et de changement de VMC qui seront engagés cette année et réduiront les coûts énergétiques des gérants.

Questions diverses :

La prochaine réunion du Conseil est fixée au mardi 21 mars à 20h30, avec l'intervention de M. Suchel, Responsable Production d'Électricité Renouvelable du SIEL, qui présentera les impacts financiers du photovoltaïque sur les bâtiments communaux.

M. le Maire présentera le village, les travaux et les projets de la commune à M. le sous-préfet de Roanne en déplacement sur la commune le 12 avril.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Remarques sur le PV formulées à la séance suivante : Néant

M. le Maire,
Jean-Marc LOMBARD



Le secrétaire de séance
Marlène VILLENEUVE

